

Préparer l'épreuve orale du Capes en géographie

Infos pratiques

- > ECTS : 3,0
- > Nombre d'heures : 24,0
- > Période de l'année : Enseignement sixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Composante : Sciences sociales et administration
- > Code ELP : 5H6GCo4P

Présentation

Conçu dans la continuité des enseignements de géographie dispensés au cours des semestres 3, 4 et 5 de la licence, cet enseignement, à destination d'un public d'historiens, vise à renforcer et approfondir la préparation de l'épreuve orale disciplinaire en géographie du Capes externe d'histoire-géographie en lien avec les questions au programme. La présentation plus détaillée du cours, ses thèmes précis, les noms et contacts de ses responsables, ses modalités d'évaluation et des éléments de bibliographie sont disponibles directement sur le site de la formation (<https://dep-histoire.parisnanterre.fr/catalogue-des-formations>).

Objectifs

Les objectifs de cet enseignement sont :

- De sensibiliser un public d'historiens aux spécificités de la démarche en géographie
- De savoir mener une recherche bibliographique en géographie
- De savoir préparer et réaliser un exposé disciplinaire en géographie sur l'une des questions au programme du concours
- De savoir mener un échange à l'oral en lien avec l'exposé disciplinaire en géographie dans le cadre de l'ensemble du programme du concours
- De réviser les savoirs scientifiques relatifs aux questions au programme du concours du Capes

externe d'histoire-géographie

- De réviser les bibliographies des questions au programme du concours externe d'histoire-géographie

Évaluation

Session 1, régime standard :

La note finale est la moyenne des notes obtenues (un ou plusieurs travaux écrits et/ou oraux) dans le cadre des Travaux Dirigés, dont au moins un oral blanc par étudiant, dans les conditions du concours si l'emploi du temps le permet, sera proposé durant le semestre.

Dans le cadre de cet EC, l'usage de l'IA pour aider à la réalisation des travaux de contrôle continu soumis à évaluation est interdit. Vous n'avez pas le droit de faire appel à une IA générative à des fins de documentation, recherche d'idées, construction, rédaction ou édition, recherche web augmentée, correction orthographique et syntaxique.

Session 1, régime dérogatoire :

Pour les étudiants inscrits en contrôle terminal : une épreuve orale type concours (durée de 5h : 4h de préparation en bibliothèque et 1h d'exposé oral). Dans le cadre de cet EC, l'usage de l'IA pour aider à la réalisation des travaux de contrôle continu soumis à évaluation est interdit. Vous n'avez pas le droit de faire appel à une IA générative à des fins de documentation, recherche d'idées, construction, rédaction ou édition, recherche web augmentée, correction orthographique et syntaxique.

Session 2 :

La note finale est constituée par l'unique épreuve de rattrapage : une épreuve écrite sur table ou un oral d'une durée maximale de 2 heures.

Dans le cadre de cet EC, l'usage de l'IA pour aider à la réalisation des travaux de contrôle continu soumis à évaluation est interdit. Vous n'avez pas le droit de faire appel à une IA générative à des fins de documentation, recherche d'idées, construction, rédaction ou édition, recherche web augmentée, correction orthographique et syntaxique.

Pré-requis nécessaires

Les savoirs et compétences en géographie travaillés au cours de la scolarité dans le secondaire sont considérés comme acquis.

Les savoirs et compétences travaillés en géographie durant les semestres 3, 4 et 5 de la licence sont considérés comme acquis.

Il est très vivement recommandé d'avoir suivi les enseignements complémentaires de géographie proposés durant la 1^{ère} année de licence d'histoire ainsi que les cours de géographie dispensés en 2^{ème} année et au premier semestre de la 3^{ème} année de licence

Compétences visées

En fin de semestre, les étudiants devront avoir acquis les compétences suivantes, en lien avec les questions au programme et les attendus de l'épreuve orale disciplinaire en géographie du Capes d'histoire-géographie :

- Savoir adopter une démarche géographique
- Savoir mener une recherche bibliographique en géographie et mobiliser les ressources pertinentes pour construire un exposé disciplinaire en géographie
- Savoir analyser et problématiser un sujet d'exposé disciplinaire en géographie
- Savoir construire un plan d'exposé disciplinaire en géographie
- Savoir réaliser un exposé disciplinaire à l'oral
- Savoir mener un échange à l'oral en lien avec l'exposé disciplinaire en géographie dans le cadre de l'ensemble du programme du concours
- Savoir analyser, expliquer, critiquer et mobiliser des ressources documentaires dans le cadre d'un exposé disciplinaire en géographie